

LE CONCEPT DE CULTURE OUVRIERE A TRAVERS L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE.

R. CABANES.

L'analyse d'itinéraires socio-professionnels de familles ouvrières de SAO PAULO (BRESIL) vise à reconstituer des cheminements qui ont abouti à certaines formes de conscience sociale. Il ne s'agit pas de rechercher une "conscience ouvrière" comme fondement ou raison d'être de l'acteur historique "classe ouvrière" (1). L'on est en deça de cette hypothèse forte, sans doute parce que l'histoire, depuis peu, engage à une certaine circonspection, même s'il ne s'agit que d'une conjoncture; mais aussi par principe ou méthode : toute conscience sociale ne se construit pas seulement à partir du travail, mais à partir de l'insertion d'ensemble du travailleur, dans et hors du travail. En relativisant ainsi le facteur travail sur lequel s'est construit le concept de classe, l'on abandonne le postulat de l'unité pour constater une diversité qui n'hypothèque en rien, à priori, les possibilités ou processus d'unification. Reste toujours posé le problème de la place du travail dans l'ensemble du processus de socialisation.

On ne développe guère dans cet article les raisons qui nous ont déterminé à choisir ce segment social qu'est le groupe domestique pour aborder le domaine du hors-travail. L'abord à travers une communauté professionnelle, une communauté de travail, une communauté d'origine, ou bien à travers l'espace d'un quartier résidentiel serait tout aussi légitime. Mais ce type d'enquête aurait posé d'emblée les problèmes de généralisation propres à toute approche monographique; en outre les diversités de l'industrialisation à Sao Paulo paraissaient impossibles à appréhender par l'une ou l'autre de ces approches. D'autres raisons, plus positives, soulignent le manque d'études mettant en relation famille et travail, tellement l'une et l'autre des ces deux sociologies se sont spécialisées en construisant leurs frontières : l'homme et la femme sont étudiés séparément en sociologie du travail; les groupes domestiques ouvriers ne sont étudiés, par la sociologie de la famille, que dans l'espace de leur reproduction. Si l'on pense que les activités de production et de reproduction ne peuvent guère être séparées, -et c'est cette liaison que les études sur la division sexuelle et sociale du travail veulent théoriser-, et que la durée dans laquelle s'inscrit la famille est propice à l'élaboration des modes de vie et des stratégies, c'est certainement le groupe domestique qui doit attirer d'abord l'attention dans l'étude des rapports du hors-travail avec le travail.

Si d'autre part on a choisi d'étudier le groupe domestique à travers les récits de vie des deux membres principaux qui le composent, c'est parce que, même institutionnalisée de manière très forte, la famille est d'abord composée d'individus dont elle n'enregistre, comme troisième acteur, que les positions de compromis. En quoi l'approche biographique longitudinale, ici de couples, apporte un éclairage nouveau à la réflexion sur le concept de culture ? Quelles précautions méthodologiques et quels points de vue théoriques sont requis pour la valider ?

Expérience et conscience.

On se réfère à la fois à E.P. THOMPSON (2) qui s'emploie à relever les moments où l'expérience devient conscience, et à M. de CERTEAU (3) pour qui l'expérience est un "repère de la conscience", elle-même "masque trompeur et trace effective d'évènements qui organisent le présent". En laissant de côté l'aspect "masque trompeur" qui relève d'une problématique psychologique ou psychanalytique du sujet, on retient l'aspect "trace effective", qui fonde les actions et les comportements observables, et au caractère cumulatif de ces traces.

La demande de l'enquêteur est identique pour l'homme et pour la femme : déroulement du parcours de vie de la naissance à l'heure actuelle sur les plans de la famille, du travail, et du temps occupé par d'autres activités que le travail. Ce déroulement s'expose le plus souvent de manière chronologique. Parfois l'entretien prend une tournure différente, l'interlocuteur mettant l'accent dès le départ sur un ou plusieurs évènements de son parcours qui lui ont paru très importants. Si cette importance se confirme dans l'ensemble du récit, nous les considérons comme des moments où l'expérience devient conscience, et qui fondent, pour un certain temps, jusqu'au prochain évènement d'importance comparable, une matrice de représentations et de comportements qui permettent de comprendre une période déterminée dans l'ensemble de son déroulement sur tous les plans. Le repérage de ces moments peut être parfois plus difficile si l'interlocuteur ne donne pas, ou peu, de pistes. On peut cependant reconstituer, au vu de l'ensemble du récit, des périodes, et porter l'attention sur la configuration des moments où elles se sont dessinées.

Ces moments ne sont pas nécessairement des "évènements", ils peuvent se présenter comme des périodes de durée variable, où plusieurs "petits" évènements de divers ordres apparaissent et s'enchaînent avant que, tout à coup, cet enchaînement chronologique prenne sens et apparaisse comme une transition inaugurant une nouvelle période. Ils peuvent être socialement ritualisés (mariage par exemple) mais pas nécessairement.

S'agissant de personnes qui se trouvent dans un même contexte de

déterminations sociales, on recherche dans les itinéraires individuels des processus sociaux repérables dans les ressemblances et les oppositions de passages et de périodes. Simultanément, du fait que tout individu est immédiatement socialisé, il n'y a pas lieu de rechercher ce qui, de l'individuel ou du social, est premier, ni de se préoccuper d'établir un ratio déterminisme (social)/liberté (humaine). Par contre, en partant des individus et des processus sociaux tels qu'ils les objectivent (4), on se propose de rechercher les processus sociaux de constitution du sujet (5). Cette approche permettra ensuite de questionner les problématiques en cours sur le concept de culture qui laissent généralement cet aspect de côté.

Sujet, individu, agent, personne.

Une élaboration de l'histoire individuelle suppose qu'il existe une relative autonomie du sujet au sein de ses déterminations sociales. A la différence de l'agent, défini par un certain nombre de caractéristiques discontinues supposées se combiner en facteurs objectifs, ou de l'acteur, qui se trouve circonscrit au système d'action qui lui est proposé, le sujet se définit dans la succession des moments d'un itinéraire qui est à la fois individuel et social. Il est difficile d'en prévoir le comportement face aux problèmes que lui pose son histoire individuelle comme l'histoire sociale parce qu'il s'affronte d'abord à lui-même. Néanmoins, si à chaque moment ses choix contribuent à définir le moment ultérieur, ce n'est pas parce qu'ils ont été constatés que l'on peut dire qu'ils étaient nécessaires.

On n'emploie pas cependant le concept de sujet tel qu'il a été élaboré par la psychologie et la psychanalyse (l'étude des formes psychiques de l'individualité), mais on le définit seulement dans son existence sociale, dans le rapport d'autonomie, d'infraction ou de subversion, face à une identité sociale ou une intégration sociale déterminée (6).

A l'opposé le terme d'individu est utilisé dans le sens où ce dernier participe à des formes historiques particulières d'individualité sociale (7); il s'agit donc d'un rapport d'identification sociale, ou d'un processus d'individualisation déterminé par une identité sociale.

L'inconstance du "je" (8) -sujet ou individu ?- ne constitue pas par elle-même un problème. Le recueil de récits de vie n'implique ni l'hypothèse d'une substantialité du sujet ou de l'individu qui resterait identique à lui-même au long de son itinéraire, ni celle de sa dissolution dans des mécanismes sociaux anthropophages.

Le terme de personne est utilisé ici pour désigner indifféremment individu, sujet, agent ou acteur dans la mesure où, habituellement employé dans le contexte de sociétés holistes, il est déconnecté ou déconnoté dans le contexte des sociétés que nous étudions. On verra cependant

qu'il peut être employé à propos de la société brésilienne; nous y reviendrons.

"Les risques du sujet" (7).

Ce qui est généralement contesté, c'est l'envahissement par le sujet du champ sociologique. Le récit de vie, qui s'inscrit dans la durée, serait une occasion particulièrement propice à la reconstitution d'une philosophie du sujet, à l'image d'une philosophie de l'histoire. "Produire une histoire de vie, traiter la vie comme une histoire, c'est à dire comme le récit cohérent d'une séquence signifiante et orientée d'évènements, c'est peut-être sacrifier à une illusion rhétorique, à une représentation commune de l'existence, que toute une tradition littéraire n'a cessé et ne cesse de renforcer" (9).

Le problème de l'interprétation des "présentations de soi" dans le récit biographique est-il d'une nature différente de celui de l'interprétation des représentations dans une enquête sociologique classique ? Le redoublement des problèmes d'interprétation créé par la faculté qu'a l'interlocuteur de se présenter sur le long terme n'est-il pas compensé par le fait qu'il est plus judicieux de travailler sur sa durée plutôt que sur les temps pré-définis que lui proposent les problématiques des sociologues ?

Il nous paraît en effet que l'exercice de présentation d'un récit, loin d'être dans son principe socialement déterminé par les expériences de la vie courante, est bien, par rapport à cette dernière, un artefact. La difficulté qu'éprouve tout interlocuteur à exposer son histoire "à l'envers" en remontant dans le temps, à séparer dans son récit les grands domaines qui constituent sa vie, la nécessité dans laquelle il se trouve de suivre un ordre chronologique pour ne pas perdre le fil de ses idées, montrent bien que l'entreprise de rationalisation qui s'effectue toujours plus ou moins dans ce type de récit est une entreprise "à chaud" qui a souvent les apparences d'une découverte.

C'est vraisemblablement pour cette raison que les récits ne s'enferment pas dans le type du discours romanesque biographique classique, spécialisé dans la représentation d'histoires "cohérentes et totalisantes" que ce soit sous leur forme épique, héroïque ou régressive; ni d'ailleurs dans la forme du roman moderne qui représente "un réel discontinu, formé d'éléments juxtaposés sans raison dont chacun est unique, d'autant plus difficiles à saisir qu'ils surgissent de façon imprévue, hors de propos, aléatoire.." (10). Ces deux formes du récit sont souvent simultanément présentes, parmi d'autres, dans les biographies; il est impossible de les poser comme incompatibles. Un interlocuteur dit : "Dans la vie il y a ce que l'on fait et ce qui arrive". Pas d'opposition donc entre le planifié et l'imprévu, le calcul et l'aléa, mais un dosage qui est

fonction des événements et des personnes. Surgissent des "philosophies de la vie" que l'on peut faire correspondre à des "mises en intrigue" (11) qui donnent sens aux faits et représentations contenus dans les récits.

Serait-ce pour autant tomber dans le piège d'une philosophie du sujet ? Pas nécessairement selon Bourdieu lui-même. En signalant que "la présentation publique, donc l'officialisation, d'une représentation privée de sa propre vie, publique ou privée, implique un surcroît de contraintes et de censures spécifiques..", et que .."tout permet de supposer que les lois de la biographie officielle" -en résumé, des déclarations, tronquées, d'identité sous-tendues par une idéologie du sujet- .. "tendront à s'imposer bien au-delà des situations officielles.." (12), Bourdieu manifeste une réticence opposée à celle qu'il avait évoquée précédemment : au risque de la construction rationalisée et globale du sujet par lui-même, se substitue celui de la répétition banale de certaines scènes de la vie quotidienne. Entre ces deux écueils opposés, le premier d'ordre théorique et le second qui paraît d'ordre plus méthodologique, quelle voie de navigation emprunter ?

Si chaque individu "déclare" ses identités partielles sur les différentes scènes de la vie sociale, au point que "sa constance n'est sans doute que celle d'un nom propre" (12), on pourrait plutôt dire qu'en situation d'entretien il les "décline" : (A tel moment j'étais ceci ou cela, je croyais telle ou telle chose..). Ces déclinaisons correspondent à des événements, des périodes, des situations et signifient donc qu'il n'y a pas d'ontologie du sujet, sans qu'il faille non plus conclure à l'ontologie de son inconstance. Lorsque P. Ricoeur (13) oppose à l'identité-mêmeté (idem) l'identité-ipséité (ipse) et qu'il en conclut que chacun peut rester "soi" sans être "le même", le problème paraît bien posé : "Le récit construit le caractère durable d'un personnage, qu'on peut appeler son identité narrative, en construisant la sorte d'identité dynamique propre à l'intrigue qui fait l'identité du personnage. C'est donc d'abord dans l'intrigue qu'il faut rechercher la médiation entre permanence et changement avant de pouvoir la reporter sur le personnage".

L'intrigue qui permet d'articuler le sujet "total" et l'individu "inconstant" ne parle pas, malgré les apparences, que de son locuteur. Elle est référée en permanence au monde social; même s'il faut dire "je" pour parler de "soi", le "soi" est immédiatement social. "Soi-même comme un autre" (14) ne s'entend pas seulement comme une ressemblance, mais comme une implication : "soi-même en tant qu'autre". Si la personne, sujet ou individu, est immédiatement capable de représenter pour nous le monde social, pourquoi se priver de la globalité de ses représentations ou l'invalider en un premier temps tant que le sociologue n'a pas construit son champ d'interprétation, l'espace qui lui permettra de lui assigner une position ? Dans le découpage des champs se fragmente la personne. N'y a-t-il pas dans la gêne de certains sociologues face au sujet et aux récits

de vie qui le re-constituent une stratégie de monopolisation de la définition du social, et comme un déni de la capacité du sujet à parler de sa propre insertion sociale ? S'agissant en outre de classes dominées, il paraît évident que le poids du monde social à leur endroit est tel que les stratégies manipulatoires de l'ego ne peuvent être que limitées. Comment par ailleurs cacher cette domination, ou la manipuler, dans une situation d'entretiens de longue durée ? Ce n'est pas pour autant que le sujet est un objet manipulé, car c'est aussi un monde dans lequel il naît, passe et meurt, ce qui lui confère son autonomie, et où il sait bien en même temps que sa propre histoire n'a que le poids de ce passage.

Sans doute chacun peut revisiter son histoire à la manière des historiens qui revisitent la leur, mais cette comparaison n'est pas tout à fait valable dans la mesure où les visites de l'historien sont in-terminables parce que l'objet qui lui est assigné existe et existera indépendamment de lui. Alors que le sujet n'a droit qu'à un nombre limité de visites à la fois parce qu'il est son propre objet et que sa propre durée est limitée (en admettant que sa durée se termine au moment du dernier entretien puisque l'on n'accorde pas de valeur prédictive à son récit). La question du nombre de visites théoriquement possible qu'il peut effectuer, comme celle de la visite "définitive" ou du sens "définitif" qu'il faut accorder à un récit de vie reste totalement indécidable. Qu'il suffise de lui faire faire quelques visites, avec intervalles, pour relativiser les différents sens qu'il peut produire. Si donc le lecteur est convaincu de l'intérêt de cette entreprise, il reste à entrer davantage dans le détail pour voir ce que cette approche suppose de précautions méthodologiques.

La nécessaire reconstitution du sujet en situation d'entretien.

L'analyse des processus sociaux à l'oeuvre en situation d'entretien, "à l'insu du chercheur et avec sa complicité", suscite deux questions. L'une a trait à la situation d'enquête et au type de "marché protégé" qui la constitue : "la distance objective entre l'interrogateur et l'interrogé, et l'aptitude du premier à manipuler cette relation qui pourra varier depuis cette forme douce de l'interrogatoire officiel qu'est le plus souvent, à l'insu du sociologue, l'enquête sociologique, jusqu'à la confiance". L'autre a trait "à la représentation plus ou moins consciente que l'enquêté se fera de la situation d'enquête en fonction de son expérience directe ou médiate de situations équivalentes" (12).

Il est évident qu'entre la forme douce de l'interrogatoire officiel et la confiance, le sociologue penche spontanément vers la seconde. L'on a utilisé, pour accéder à nos interlocuteurs, des médiateurs qu'ils appréciaient positivement : syndicalistes, prêtres, parents, amis, voire patrons (peu souvent). Chaque catégorie de médiateurs introduit un biais qu'il faut contrôler et qui pourrait relever d'une analyse par groupe d'entretiens initiés par une même catégorie de médiateurs. Mais en géné-

ral, au cours du deuxième ou troisième entretien, voire du premier, s'instaure un registre de confiance. Il ne s'agit pas cependant de rechercher la confiance, à supposer qu'elle puisse fournir un registre d'interprétation de meilleure qualité. D'abord parce qu'il n'est pas sûr que la disposition à la confiance entraîne à un exposé plus clair des positions ou à une définition plus complète des représentations; lorsque survient cette disposition de la part d'un interlocuteur, c'est le plus souvent dans une phase difficile d'attente de décision. C'est alors à l'enquêteur de garder la distance qui lui permettra d'éviter une intervention trop lourde dans les conflits propres du sujet. Ensuite parce qu'il paraît toujours préférable de rechercher la précision des faits plutôt que le développement des commentaires. Enfin il est souhaitable, pour des raisons à la fois déontologiques et méthodologiques, de laisser faire le jeu de la libre association d'idées plutôt que de tenter de placer l'interlocuteur sur un registre confidentiel. En ce sens il s'agit de "récits d'expériences" (15) ou de pratiques plus que d'histoires de vie marquées en permanence d'une réflexivité qui les rapprocheraient de l'autobiographie.

Nous ne pensons pas non plus que ces situations d'enquête puissent s'inscrire sur un registre d'interrogatoire officiel, même sous sa forme la plus "douce". Un interrogatoire suppose un objectif : il est d'autant plus dur que l'objectif est précis, et d'autant plus doux que l'objectif est flou. Mais comment parler d'interrogatoire, même doux, pour un rapport que l'interrogé aurait pu esquiver s'il l'avait désiré. La seule pression sociale éventuelle qui aurait pu s'exercer à son égard est celle du médiateur; elle paraît plus légère que celle qui s'exerce dans l'enquête anthropologique classique, dans un village par exemple, où celui qui n'a pas envie de parler se sent de plus en plus obligé de parler au fur et à mesure que les autres parlent. Il est bien sûr évident que tout le processus des entretiens visera à entretenir cette forme de confiance qui en outre, du fait des conditions de l'enquête, s'installe dans une certaine durée.

La distance objective, parfois très importante, que représentent les différences de nationalité, de niveau social ou d'origine (parmi les enquêtrices, toutes en fin d'études supérieures, deux étaient brésiliennes, l'une d'origine japonaise, l'autre d'origine espagnole, une autre était une française résidant au Brésil; j'étais moi-même un français de passage) était spontanément replacée dans le schéma télévisuel. La télévision étant omniprésente au Brésil, beaucoup de personnes se placent d'emblée dans le personnage de l'interviewé-modèle capable de répondre à n'importe quelle question avec rapidité, répartie, humour. Même avec un équipement réduit à un magnétophone minuscule, cette image met un temps à se décomposer, pour être remplacée par une autre, celle de personnes en passe d'écrire des livres dans lesquels notre interlocuteur peut espérer ne pas rester dans l'anonymat. Certes nous voyions beaucoup de personnes parmi les ouvriers de Sao Paulo, et cet espoir devenait incer-

tain. Il semble en fait que le texte écrit n'ait pas un statut tel qu'il puisse induire une entreprise particulière de présentation de soi.

On a pu le percevoir à travers les réactions de nos interlocuteurs face à notre proposition de leur transmettre leur entretien après dactylographie. Une faible minorité, de statut social ou de formation scolaire plus élevés, s'est trouvée intéressée. Il est à peu près certain que la majorité de cette minorité n'a pas lu le texte, ou ne l'a lu que très partiellement si l'on en juge par les réactions ultérieures qui ne portaient que sur des détails relatés dans les premières pages de l'entretien. A quoi bon lire le reste s'il a pu vérifier que sa propre parole pouvait être écrite ? Ce type de comportement indique qu'il ne faut pas surestimer les risques de manipulation par l'individu de sa propre histoire : comment pourrait-il se souvenir exactement de ce qu'il nous a raconté 6 mois ou 2 ans plus tôt ? Et puisqu'il n'a pas ce souci-là, pourquoi le soupçonner d'intentions manipulatoires du simple fait que le sociologue ne peut faire contrôler par d'autres ce qu'il dit ?

En définitive, le processus de reconstitution de l'itinéraire personnel, le temps passé à parler du passé, appellent davantage, du fait de leur caractère socialement inédit, à une reconstitution de l'identité pour soi plutôt que pour un extérieur quelconque. Cet exercice systématique de chronologie s'apparente par bien des côtés à une découverte et provoque quelques étonnements ou révélations, comme si c'était la première fois. Ne faut-il pas re-constituer un minimum le sujet pour pouvoir étudier les processus sociaux de sa constitution ? Si l'on admet, d'une part, que ses choix sont socialement pré-contraints, et d'autre part, que les déterminations sociales n'agissent qu'à travers le filtre de l'expérience individuelle, pourquoi ne pas imaginer que le sujet puisse être un articulateur de ces agents, doubles ou triples, qui agissent dans les "champs" des sociologues ? Ce faisant, nous tentons d'éclairer l'un des "points obscurs de notre propre sociologie et de nos propres sociétés : le rapport de l'individu à lui-même, le rapport de la loi sociale à l'individu, le rapport de la loi des dominants à celle des dominés et la combinaison de ces trois rapports.." (16). La société brésilienne présente l'intérêt qu'elle n'est, en regard d'une société occidentale, ni même, ni autre; l'on ne peut donc y projeter les fantasmes occidentaux de la perte "holiste", ni non plus assimiler son "individualisme" à celui d'une société occidentale.

Ordre privé, ordre public : cultures ouvrières et identité sociale

L'opposition individu/société suggérerait de délimiter des espaces privé et public et d'analyser leurs rapports. Ces espaces, en opposition dialectique ou structurale, ne sont pas l'un à l'autre fermés. Leur rapport est ambivalent : l'espace privé peut se manifester comme un repli de l'espace public mais aussi il peut donner naissance à un mode d'intervention sur ce dernier; l'espace public peut modeler tout entier

l'espace privé en même temps qu'il peut se définir comme totalement opposé aux règles et modes de fonctionnement de ce dernier. L'intérêt réside dans l'analyse de leurs rapports. Mais plutôt que de construire à priori leur contenu, il est préférable de décrire les processus de leur constitution, et donc leurs rapports, à travers chaque personne.

L'espace privé apparaît concrètement à travers le groupe domestique. Mais ce dernier peut aussi n'être que l'institution sociale où se produisent et reproduisent toutes espèces de capitaux (matériel, social, culturel), ou bien le lieu de la reproduction des rôles et des rapports sociaux sexués issus de l'espace public. Il peut aussi être le lieu d'expression de sujets qui agissent sur lui et le transforment de l'intérieur, ou qui éventuellement échappent à ses règles d'existence et de fonctionnement. Deux types d'unités sociales existent en son sein, celles des individus, celle du groupe domestique (17). Chacune d'elles n'appartient pas nécessairement ou totalement à l'espace privé ou à l'espace public dans la mesure où des déterminations sociales peuvent partiellement ou totalement les définir; inversement une activité généralement considérée comme publique (le travail salarié par exemple) peut être appropriée et gérée de manière totalement privée. Au terme d'espace (social) il semble donc préférable de substituer celui d'ordre, étant entendu que c'est chaque personne qui construit ses ordres et leurs rapports. C'est sur cet axe ordre privé/ordre public que se constituent des "formes de vie culturelles" (18), ou des cultures.

Cette construction s'inscrit dans un processus où se repèrent des "formes temporelles de causalité" (19); nous y reviendrons. Le rapport de la personne au milieu (social, de travail) et au mouvement social est ambivalent : l'individu peut être modelé entièrement par le milieu ou le mouvement (rapport d'intégration); le sujet peut s'y investir ou y investir des modes de fonctionnement issus de son ordre privé (rapport de subversion). Dans le premier cas se constituent les formes de l'individualité sociale (7); dans le deuxième cas les déterminations sociales laissent une place aux idées et conceptions personnelles qui signalent un rapport quelconque à l'utopie, un idéal de société ou un idéal de l'homme dans la société, bref des dimensions éthiques et esthétiques. De quelle manière ces dimensions, en partie socialement déterminées, sont réinjectées ou pas dans l'ordre public ?

En abordant la culture à partir des personnes, le propos est de redonner à ce concept la dimension privée qui a été jusqu'ici coupée de ses dimensions proprement sociales par la sociologie de la famille. A l'inverse, la sociologie du travail a souvent considéré la culture ouvrière comme la seule expression d'un milieu de travail. Et lorsqu'elle a associé à l'étude du travail celle du milieu social (vie quotidienne, logement, quartier) elle les a problématisés en des termes uniquement sociaux, sous la forme le plus souvent de la constitution d'une identité de classe, ce qui

n'était pas un hasard étant donné le poids du mouvement ouvrier en Europe et en France jusque dans les années 70. La prégnance de ce modèle a marqué les recherches effectuées en Amérique latine alors qu'aucun de ces pays (à l'exception peut-être de l'Argentine) n'a connu ce type d'histoire et le poids de cette tradition. A l'heure actuelle, "l'atomisation du tissu social donne une pertinence sociologique à la question du sujet" (21), en Europe comme en Amérique latine, à l'issue cependant de deux histoires bien différentes.

S'agissant du Brésil, on peut prendre comme exemple de la problématisation du rapport individu/société, à la différence des approches évoquées ci-dessus, le livre de Da Matta (20). Entre l'univers de la casa (maison, groupe familial, lieu de la "personne" où chacun a une position et exerce un rôle déterminés et complémentaires) métaphore de la société brésilienne, et celui de la rua (la rue, le domaine public, lieu de l'anonymat du citoyen quelconque géré par des rapports de force universellement pratiqués dans le monde) métaphore de la nation brésilienne, s'opérerait un jeu de complémentarités et de "compensations" qui permettrait à chacun de naviguer de l'un à l'autre en respectant leurs règles spécifiques de fonctionnement. Enfin l'existence d'un troisième univers, d'ordre religieux, celui du "renoncement" ritualisé ou pas, d'ordre privé ou d'ordre collectif, permet à l'auteur de penser la clôture d'un univers "national" à travers les rapports de complémentarité qui s'établissent entre ces trois systèmes. Si d'un point de vue épistémologique ces coupures sont bonnes car elles permettent de reconnaître des univers différents, l'hypothèse de leur autonomie d'abord, de leur complémentarité ensuite, pose problème. Chacun de ces univers est simultanément présent dans chaque individu ou dans tout milieu ou mouvement social, sur le mode du conflit ou du compromis instable autant que sur celui de la complémentarité.

La question de l'identité sociale est posée dans le cadre que l'on vient de tracer : soit existe un processus d'identification sociale de l'individu, et un processus de réduction de l'identité individuelle à cette identité sociale, soit existe un processus de constitution du sujet et de modification (subversion) d'une identité sociale préexistante. Entre ces deux processus, les passages de l'individu au sujet et inversement.

On ne veut pas cependant substituer le concept d'identité sociale à celui de culture dans la mesure où le terme d'identité sociale renvoie à une relation d'opposition à d'autres groupes sociaux ou un Etat. Or d'un point de vue macrologique, il est possible de distinguer plusieurs "identités" ouvrières au Brésil, entretenant des rapports différents avec le patronat, l'Etat, et où se constituent des espaces civiques différents. On préfère donc au terme d'identité sociale ouvrière, qui suggère l'image d'un bloc ouvrier, ou à celui d'identités sociales ouvrières, qui suggère celle d'oppositions fortes entre groupes sociaux identitaires, celui de cultures

ouvrières qui accepte la diversité sans suggérer l'opposition.

Par ailleurs le terme de culture nous semble pouvoir mieux intégrer la dimension du rapport privé/public que celui d'identité. Enfin le concept d'identité renvoie toujours, semble-t-il, à la réactualisation stratégique d'une origine commune qu'il serait bien difficile de découvrir ou de retrouver dans l'histoire des ouvriers de Sao Paulo.

L'appareillage théorico-méthodologique que l'on vient de présenter est utilisé pour traiter les récits de vie. L'on va maintenant donner un aperçu des manipulations qu'on leur fait subir. On s'appuie ici sur 21 récits représentant 11 groupes domestiques; l'enquête en compte au total 70.

Le traitement des récits de vie.

Les quatre outils d'analyse ci-dessous évoqués : présentations de soi, logiques sociales, processus temporels, expérience de travail, expriment le moment actuel de la pratique de recherche et ne sont pas encore définitivement mis au point.

1- Les présentations de soi.

On traite ici de l'économie de récits successifs, pris séparément puis dans leur ensemble, des deux personnes d'un couple (entretiens séparés). C'est dans l'économie du récit lui-même, dans sa "mise en intrigue" (11) que l'on trouve les éléments nécessaires à l'élaboration des "présentations de soi". Ces dernières permettent de situer le rapport personne (et couple)/société, en faisant le partage entre ceux pour qui la société est la référence essentielle, voire la clôture de leur univers, et ceux pour qui la société n'est que le milieu où ils vivent et avec lequel ils établissent des rapports où leur référence principale est de l'ordre du privé. La construction des ordres et de leurs rapports est le fait des personnes; elle est aussi le résultat d'un processus, de ses inflexions et de ses éventuels renversements.

Construction : seule la personne décide si la religion par exemple est du domaine privé (une histoire de conviction personnelle qui est circonscrite à ce domaine précis), ou du domaine public : une conviction personnelle qui informe son comportement personnel dans un domaine qu'il considère de l'ordre du public, que ce domaine soit considéré dans son milieu du domaine privé (l'éducation des enfants par exemple) ou du domaine public (les relations sociales de la vie quotidienne, du travail, etc..).

Processus : cette construction peut varier dans le temps en fonction d'évènements ou de réflexions, éventuellement présentés comme des

découvertes personnelles, qui déterminent les comportements pendant une période donnée. Ces changements peuvent être qualifiés de sociaux lorsqu'on peut les interpréter comme des effets de cycle de vie, de génération, ou de conjoncture.

Ces constructions et leurs changements, pour la même personne, de personne à personne, ou de groupe domestique à groupe domestique, ne sont pas segmentables ou séparées par des différences de nature. Ce qui est à construire, c'est moins la mécanique des résultats observés que les principes qui les ont rendus possibles et qui peuvent éventuellement produire des résultats inédits. A la source de ces principes non seulement des nécessités (sociales) mais aussi des choix socialement indéterminés, ou bien, s'il ne s'agit pas de choix effectifs, des jugements impliquant une notion de ce qui "devrait être" par rapport à ce qui est (22). Le classement des positions effectué ci-dessous a un caractère illustratif et non exhaustif. On essaye ensuite, en examinant les processus de constitution des positions, de relever les principes qui sont à leur base.

2- Logiques à dominante publique et à dominante privée.

On fait référence ici aux situations rencontrées au moment du dernier entretien.

Exemples de logiques à dominante publique :

- *- stratégies d'intégration individuelle et de réussite sociale; l'individu, dans le domaine public comme dans le domaine privé, est totalement défini par les codes sociaux de cette réussite.
- *- stratégies de modification totale ou "révolutionnaire" de la société où l'individu, actif certes, ne veut se définir que comme l'objet de ce projet.
- *- volonté d'intégration collective du groupe des dominés à la société dominante où le sujet se replie et se ressource lors de périodes à dominante privée, et s'épuise lors de périodes à dominante publique.
- *- stratégies d'investissement de long terme dans le mouvement social où la personne oscille de la position de sujet à celle d'individu dans une structure où il est souvent contraint de se redéfinir; l'espace privé est subordonné à cette stratégie.

Exemples de logiques à dominante privée :

- *- le rapport subversif du sujet au mouvement social : présent en permanence dans ce mouvement à titre personnel, et parfois acteur d'un collectif. Toute l'expérience sociale est privatisée, celle du travail y compris, avant d'être réappliquée dans le domaine public.
- *- le besoin d'intégration de l'individu au mouvement social est parallèle à la primauté pour le sujet de son monde privé.

*- le monde privé apparaît simultanément comme le refuge d'une exclusion sociale objective et le point de départ d'un projet personnel (privé et/ou familial).

*- l'ordre privé est la matrice d'une stratégie expansive qui, peu ou pas intéressée par ses conséquences sociales, ne peut cependant manquer d'en avoir.

3 - Les processus.

Comment qualifier les processus qui relient un point de départ et un point d'arrivée ? Commençons par comparer la situation de départ (l'origine sociale) et celle d'arrivée (la situation actuelle) pour questionner l'interprétation courante en termes de mobilité sociale.

En prenant en compte la situation objective des personnes et la manière dont ils l'ont incorporée, on s'aperçoit que les logiques à dominante publique s'enracinent très majoritairement dans une expérience personnelle et sociale plutôt positive : si des difficultés ont existé, elles n'ont pas le ton du malheur ou de la malchance. Ces points de départ, indissociablement objectifs et subjectifs, ont-ils été utilisés comme des "capitaux" donnant lieu à "exploitation" en termes de mobilité sociale ? Une faible minorité de cas correspond à ce schéma; on observe plus systématiquement une mobilité horizontale, ou exceptionnellement descendante. Ces cas étant au départ comparables il faut donc considérer les stratégies de mobilité sociale comme une possibilité et non comme l'axe fondateur de la dynamique sociale. En outre, les mobilités horizontales ne peuvent se lire comme la simple reproduction des structures objectives dont elles sont issues. La différence s'observe souvent dans le processus de migration lui-même qui redéfinit les unités sociales de base et marque assez nettement l'émergence du groupe domestique, mais aussi et plus généralement dans les modalités nouvelles (initiées au niveau de la génération étudiée) ou transformées (issues de la génération précédente) d'investissement du social. Ces modalités peuvent se lire, à l'arrivée, comme un effet de génération ou un effet du milieu social, mais si l'on examine les processus, on repère dans la moitié des cas une forte intervention du sujet. Il y a donc une lecture, non seulement possible mais nécessaire, en termes de choix et de stratégies, et pas seulement en termes de déterminations sociales d'amont ou d'aval. A la base de ces choix se trouve l'expérience personnelle privée; donc le moment de la mise en oeuvre d'une logique doit être analysé en détail, parce qu'il révèle les dimensions inséparablement sociales et privées de ces choix. Ce qui permet d'interroger le concept d'*habitus* (24) qui, bien qu'incorporant la notion d'expérience singulière ou privée au principe de ses pratiques opératoires, rend plus facilement compte des processus d'ajustement ou d'inadaptation (retard) que des processus d'innovation, vraisemblablement parce que le poids de l'expérience singulière est minoré. Même si ces processus d'innovation s'inscrivent dans un champ du social qui leur préexiste, ce qui n'est pas toujours le cas, c'est la personne qui choisit

son champ d'investissement ainsi que la manière de l'investir.

Restent enfin les cas, plus rares, où l'expérience privée et sociale, objectivement et subjectivement négative, trouve à s'investir dans une logique à dominante publique et lui apporte ainsi toute la valeur et le poids de convictions durement générées.

Il est facile de dire, à partir du point d'arrivée, que ce qui a été observé était nécessaire. Tout évènement qui initie une période est au croisement de deux formes temporelles de causalité (19) ou de deux temps sociaux structurants que la personne est seule à pouvoir maîtriser et dont elle est l'unique opératrice.

Les logiques à dominante privée s'enracinent dans la majorité des cas sur une expérience personnelle et sociale négative, exprimées sur le ton de la difficulté à s'arracher à des conditions de vie très difficiles, et qui sont encore plus ou moins en vigueur. On pourrait donc trouver ici une illustration de la thèse de l'exclusion ou du refus de citoyenneté. Effectivement, dans la plupart de ces cas, existe une logique de repli succédant à une longue indétermination de la vie privée jointe à une aussi longue stagnation dans la vie professionnelle. Pour une minorité de cas, l'expérience personnelle et sociale négative a été positivement transformée, non en termes de mobilité sociale, -dans ces cas-là, elle paraît impossible ou inenvisageable-, mais selon les termes d'un équilibre entre vie publique et vie privée qui ne peut s'analyser comme un repli.

Enfin dans les cas (une forte minorité) où les personnes n'ont pas vécu négativement des conditions qui étaient objectivement négatives, la mise en oeuvre d'une logique privée n'exprime pas l'impossibilité de sortir d'une condition d'exclusion, l'impossibilité d'une citoyenneté, mais au contraire la force de choix individuels, sans portée sociale, mais à valeur sociale forte, une alternative utopique ou éthique en acte. Lorsque ces choix individuels s'inscrivent, de manière ponctuelle ou plus régulière, dans le mouvement social, leur portée sociale relaie leur valeur sociale. Les processus intermédiaires ne sont pas homogènes : certains s'inscrivent dans une longue période de transition, d'autres prennent naissance dès le début de la vie active.

Ainsi, la catégorie d'expérience, indissociablement privée et sociale, en relativisant le principe qui est au concept de l'*habitus*, globalement "faire de nécessité vertu", permettrait de prendre en compte la totalité des cas. Elle donnerait également les moyens de comprendre les retournements de stratégie, de penser les ruptures ou les inflexions de l'*habitus*. Concernant le milieu ouvrier, l'une des conséquences de ce type d'analyse est de récuser la rupture couramment établie entre la vie ouvrière ordinaire et le mouvement ouvrier (23).

4- L'expérience de travail.

L'expérience de travail est prise, par hypothèse, comme l'expérience fondatrice des autres. Ce qui signifie que la notion de condition ouvrière, associée à celle d'un destin (destin ouvrier et destin de travailleur) est centrale, l'expérience de travail (et de non-travail) étant inéluctable. Famille, politique, localité, religion, vie privée, sont autant de domaines d'un univers social que la personne reconstitue, dans leur fonctionnement propre et dans leurs rapports, à partir de l'expérience de travail. Les processus sociaux de ces reconstitutions sont recherchés dans les interprétations des expériences de travail.

Ce n'est pas cependant parce que l'expérience de travail détermine la place prise par les autres expériences dans les autres domaines qu'elle occupe elle-même la place dominante. Elle peut être subordonnée à d'autres expériences qui fondent des logiques d'ordre public ou privé étrangères au milieu (de travail) où elles ont pris naissance; elle peut à l'inverse dominer les autres expériences et fonder totalement des logiques d'ordre public ou d'ordre privé; elle peut également générer des lignes de fuite hors du travail salarié. Dans tous les cas, dominante ou dominée, elle permet de classer, par l'articulation qu'elle établit entre l'ordre du privé et l'ordre du public, différentes cultures ouvrières. En ce sens l'expérience de travail est l'un des temps sociaux structurants ou l'axe premier sur lequel s'enracinent les formes temporelles de causalité.

En insistant sur les concepts d'expérience et de sujet, nous désignons l'orientation des processus plus que nous ne décrivons les processus en eux-mêmes. La formalisation de cette description est particulièrement bien mise au point dans l'article de F. de Coninck et F. Godard (19) et c'est dans cette direction que nous poursuivons notre travail. Mais ces "formes temporelles de causalité" sont-elles séparables de leur orientation ou de leur contenu ? C'est cette question que l'on voudrait poser en terminant.

De Coninck et Godard proposent, "pour clarifier définitivement la question de l'intelligibilité spécifique des approches biographiques", des "concepts biographiques intermédiaires à portée limitée" qui sont au croisement de deux ou plusieurs modèles logico-temporels (archéologique, processuel, structurel) selon un nombre limité de combinaisons : enchâssement, consonance, discordance, raccordement tangentiel. Derrière ces formes de causalité temporelle, s'analysent, nous semble-t-il, les rapports entre trois moments (départ, processus arrivée) auxquels correspondent trois contenus différents et trois efficaces propres du rapport individu/société. Ayant élaboré cette "syntaxe", ils proposent de remettre la "sémantique" à plus tard, en un deuxième temps. Mais les deux sont-elles séparables ? Car, curieusement, les "types d'agent" et les "modèles d'action" qui sont associés à chacun des modèles logico-tempo-

rels qu'ils proposent, disparaissent ensuite dans la construction finale des modes de combinaison entre ces modèles, où ne sont retenus que les modèles temporels.

Si, comme ils l'écrivent, l'intelligibilité est produite par les modes de combinaison entre différents modèles temporels/types d'agents/modèles d'action, pourquoi refuser de penser que chaque sujet, comme chaque groupe de sujets, comme et en même temps que les modèles temporels dont ils participent, s'enchâssent, consonnent, discordent, ou se raccordent tangentiellement ? Nous serions bien ici au coeur des processus sociaux qui définissent la constitution du sujet et des groupes de sujets.

S'il est légitime dans un premier temps de séparer syntaxe et sémantique, est-il suffisant, comme ils paraissent le suggérer, de s'en arrêter là ? Si l'on peut dire avec eux que "l'expérience historique n'est pas formulable" et que "le sens de la vie des sujets appartient au registre de ces vérités ultimes qui ne concernent pas les sciences sociales", n'est-ce pas cependant avec cette "expérience" et avec ce "sens", tous provisoires ou contingents qu'ils soient, qu'il faut travailler si l'on veut rester dans l'histoire, l'évènement ou la durée biographique ? La tentative, réussie à notre avis, de formalisation du temps, qui permet de "comparer les rhétoriques interprétatives les unes aux autres", revêt ici l'apparence, provisoire nous n'en doutons pas, d'un formalisme a-historique. Elle ne peut cependant se définir comme sa propre fin; elle n'a de sens que comme outil d'interprétation hic et nunc du rapport biographies/sociétés. En définitive ce parcours quelque peu aride peut être d'une étonnante fertilité s'il va au bout de ce qu'il a inauguré et s'il démontre, in fine, comment les sujets peuvent opérer les temps qui les traversent.

OUVRAGES CITES.

- 1 - A. TOURAINE, LA CONSCIENCE OUVRIERE, Seuil, 1966.
- 2 - EP THOMPSON, LA FORMATION DE LA CLASSE OUVRIERE ANGLAISE, Gallimard-Seuil, 1988. "La conscience de classe est la manière dont ces expériences se traduisent en termes culturels et s'incarnent dans des traditions, des systèmes de valeurs, des idées et des formes institutionnelles. Au contraire de l'expérience de classe, la conscience de classe ne se présente pas comme déterminée..". Préface à l'édition de 1963. Bien que THOMPSON s'attarde longuement parfois à retracer des expériences individuelles, nous prenons le concept d'expérience dans un sens plus individualisé que le sien.
- 3 - M. de CERTEAU, HISTOIRE ET PSYCHANALYSE ENTRE SCIENCE ET FICTION, Gallimard, 1987. Ch.V.
- 4 - G. MAUGER, L'approche biographique en sociologie : une démarche contestataire, 21p. + Annexes, Table Ronde de l'INSTITUT

D'HISTOIRE DU TEMPS PRESENT, 10 juin 1988.

5 - J.C. PASSERON, Biographies, flux, itinéraires, trajectoires, REVUE FRANCAISE DE SOCIOLOGIE, XXXI,1, Janvier-Mars 1990, p.3-22.

La même question est formulée autrement : "qu'est-ce qui fait l'individuation d'une vie d'individu ?" p. 17.

6 - C. DEJOURS, Adolescence : le masculin entre sujet et société, ADOLESCENCE, n°6, 1988, p.89-116.

7 - M.BERTRAND, A.CASANOVA, Y.CLOT, B.DORAY, F.HURSTEL, Y.SCHWARTZ, L.SEVE, JP.TERRAIL : JE, SUR L'INDIVIDUALITE, Ed.Sociales/Messidor, 1987.

8 - P. BOURDIEU, L'illusion biographique, ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES, n°62-63, juin 1986, p.69-73.

9 - P. BOURDIEU, ouv.cité, p.70.

10 - P. BOURDIEU, ouv.cité, p. 70; citation de A.ROBBE-GRILLET, LE MIROIR QUI REVIENT, Ed de Minuit, 1984.

11 - P. RICOEUR, TEMPS ET RECIT, T.1, Ed du Seuil, 1983, Ch.2.

12 - P. BOURDIEU, ouv.cité, p.71.

13 - P. RICOEUR, L'identité narrative, ESPRIT, juillet-août 1988, p.295-304.

14 - P. RICOEUR, SOI-MEME COMME UN AUTRE, Ed. du Seuil, 1990, Préface.

15 - D. BERTAUX, L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités, CAHIERS INTERNATIONAUX DE SOCIOLOGIE, Vol LXIX, 1980, p.197-225.

16 - M. AUGE, POUVOIRS DE VIE, POUVOIRS DE MORT, Flammarion, 1977, p.10.

17 - O. SCHWARTZ, LE MONDE PRIVE DES OUVRIERS, PUF, 1990.

18 - A. COTTEREAU, Problèmes de conceptualisation comparative de l'industrialisation : l'exemple des ouvriers de la chaussure en France et en Grande-Bretagne, p.41-82, in S.MAGRI et C.TOPALOV ed., VILLES OUVRIERES 1900-1950, L'Harmattan, 1989.

19 - F. de CONINCK, F. GODARD, L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation : les formes temporelles de la causalité, REVUE FRANCAISE DE SOCIOLOGIE, janvier-mars 1990, XXXI-1, p.23-51.

20 - R. da MATTA, A CASA E A RUA, ESPACO, CIDADANIA, MULHER E MORTE NO BRASIL, Ed. Brasiliense, 1985.

21 - M. de CERTEAU, L'INVENTION DU QUOTIDIEN, UGE 10/18, 1980, p.28.

22 - A. COTTEREAU, ouv.cité, p.74.

23 - A. COTTEREAU, Préface à D. POULOT, LE SUBLIME, Maspero, 1980.

24 - P. BOURDIEU, LE SENS PRATIQUE, Ed. de Minuit, 1980, Livre 1, ch.3.

les cahiers
n° 14 - 1991

**L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE
PROCESSUS D'INSERTION URBAINE ET TRAVAIL**

Brésil, Équateur,
France, Inde,
Japon, Sénégal